

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11

- en exercice :

- qui ont pris part à

la délibération : 9

POUVOIRS : 2

Délibération 01247.2021.11.54

Date de la convocation : 18.11.2021

Date d'affichage : 30.11.2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Séance du 24 novembre

L'an deux mil VINGT ET UN à 19 heures 00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances, la salle des Fêtes sous la
présidence de : Martine VIALLET, maire

Présents : S. JUHEN. G. LEGAY. D. JULLIARD. JF JOLY. MC
COUTURIER. P.ECAILLE. M. VUILLERMOZ. E. LEE

Absents excusés : C. GROSGURIN a donné pouvoir à JF JOLY
J.GRANDCLEMENT a donné pouvoir à P. ECAILLE

Monsieur S.JUHEN a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ **N° 4.2021 – OBJET : tarifs - Centres d'hébergements**

La commission « ad hoc Bussode » s'est réunie dernièrement et a proposé les tarifs ci-dessous ;

Considérant l'inflation et particulièrement la hausse du prix des produits pétroliers, madame le maire propose d'appliquer une hausse de 5% sur tous les tarifs de locations et ménage arrondis à l'euro supérieur,

Tous les tarifs ont un coefficient multiplicateur s'il s'agit de week-end, mois, et autres

Location gîte Centre de la Bussode	Tarif saison nuitée 2020/2021	Majoration de 5%	Tarif saison 2021/2022
Gîte Montagne (basse saison)	530,00 €	26,50 €	557,00 €
Gîte Montagne (Haute saison)	630,00 €	31,50 €	662,00 €
Gîte Bussode (BS)	440,00 €	22,00 €	462,00 €
Gîte Bussode (HS)	520,00 €	26,00 €	546,00 €
Gîte Valserine (BS)	440,00 €	22,00 €	462,00 €
Gîte Valseerine (HT)	520,00 €	26,00 €	546,00 €
Forfait ménage	150,00 €	7,50 €	158,00 €



